



communiqué

N°: 212
No.:

Le 4 décembre 1986

LE GOUVERNEMENT ACCUEILLE FAVORABLEMENT LES
RECOMMANDATIONS DU COMITÉ PARLEMENTAIRE EN
MATIÈRE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a déclaré au Parlement aujourd'hui que le gouvernement adopte la recommandation d'un Comité parlementaire spécial voulant que le Canada favorise une approche indépendante, active et internationaliste pour sa politique étrangère. Il a également déclaré que le gouvernement accepte la grande majorité des recommandations détaillées du Comité dans des domaines comme la sécurité et le contrôle des armements, le commerce, l'aide au développement, les relations avec les Etats-Unis, les droits de la personne et la dimension septentrionale de la politique étrangère du Canada. Ces recommandations donneront lieu à un certain nombre d'initiatives dans ces domaines. Quelques-unes ont déjà été mises en application.

M. Clark a fait sa déclaration en rapport avec le dépôt à la Chambre des communes de la réponse du gouvernement au rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations extérieures du Canada. La déclaration du gouvernement met fin au processus d'examen de la politique étrangère engagé par le gouvernement au printemps de 1985 avec la publication d'un document de travail sur les relations extérieures du Canada. La déclaration comprend un énoncé de la politique étrangère du Canada et des réponses à chacune des 121 recommandations détaillées contenues dans le rapport du Comité mixte spécial.

.../2